



Le Carrefour

École Polyvalente

Je suis maître de ma réussite

50 chemin de la Savane

Gatineau, Qc

J8T 3N2

Politique d'intégrité



Date de révision : 2 juin 2026

Table des matières

<i>Préambule.....</i>	<i>1</i>
Situation	1
Mission et vision de l'établissement.....	1
Énoncé de politique	2
Définitions	3
But de l'intégrité intellectuelle.....	3
<i>Philosophie de l'établissement.....</i>	<i>4</i>
<i>Droits et responsabilités</i>	<i>4</i>
La direction	4
Les enseignants	5
Les élèves	7
Le bibliothécaire.....	8
Les parents/tuteurs légaux	9
<i>Enseignement de l'intégrité intellectuelle et des bonnes pratiques</i>	<i>10</i>
<i>Définitions des mauvaises conduites.....</i>	<i>14</i>
<i>Sanctions possibles.....</i>	<i>16</i>
<i>Liens avec les autres politiques</i>	<i>17</i>
Liens avec la politique d'inclusion	17
Liens avec la politique linguistique	17
Liens avec la politique d'évaluation.....	18
<i>Révision et diffusion de la politique</i>	<i>19</i>
<i>Médiagraphie.....</i>	<i>20</i>
<i>Annexe I.....</i>	<i>23</i>

Préambule

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte. Il est ainsi employé comme genre neutre et inclut toutes les personnes.

Situation

L'école Polyvalente Le Carrefour est fière d'offrir deux programmes internationaux de grande qualité : le Programme primaire (PP) et le Programme d'éducation intermédiaire (PEI). Malgré leur distinction, ces programmes sont intégrés au sein d'une seule et même école, répartis dans deux bâtiments distincts. Cette organisation permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque programme tout en créant un environnement scolaire unifié et harmonieux. Ceux-ci sont offerts à l'ensemble des élèves, sous réserve du respect des conditions d'admission en vigueur, qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Draveurs.

Mission et vision de l'établissement

Notre mission :

L'école Polyvalente Le Carrefour a une mission à trois volets:

- ▶ INSTRUIRE dans un monde de savoir;
- ▶ SOCIALISER dans un monde pluraliste;
- ▶ QUALIFIER dans un monde en changement.

Rappelant les trois grands volets du Programme de l'école québécoise (instruire, socialiser et qualifier), l'énoncé de mission implique que nous cherchons à développer chez l'élève le goût d'apprendre, d'explorer et de découvrir ainsi qu'à le responsabiliser par rapport à ses apprentissages et à l'impliquer dans ses projets. Voulant s'ouvrir sur le monde, l'école met dans ses priorités le développement du respect envers toute personne. Quant à la qualification, elle est indissociable du

dépistage précoce des difficultés de l'élève et de l'accompagnement que nous lui offrons pour que sa trajectoire d'élève l'amène à la réussite et à la connaissance de soi.

Soucieuse de s'arrimer aux principes de l'éducation internationale, l'école valorise également une approche globale du développement de l'élève, qui dépasse le seul cadre des apprentissages scolaires. Elle vise à former des individus ouverts d'esprit, réfléchis et engagés, capables de comprendre la complexité du monde et d'y agir de manière responsable. À ce titre, l'école encourage la curiosité envers diverses réalités culturelles et sociales et développe chez les élèves une sensibilité aux enjeux locaux et mondiaux, les invitant à s'ouvrir au-delà de leur communauté immédiate.

Vision :

L'école Polyvalente Le Carrefour se veut un milieu de vie stimulant et sécuritaire, visant à développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la conscience nécessaire à une conduite citoyenne pacifique, responsable et inclusive. Dans une perspective de réussite éducative, notre école offre un environnement formé d'une solide communauté éducative, permettant l'émergence d'une identité personnelle et professionnelle valorisante.

Dans cette optique, elle favorise le développement de citoyens du monde, conscients de l'interdépendance des sociétés et engagés dans la construction d'un avenir plus juste et durable.

Énoncé de politique

À l'école Polyvalente Le Carrefour, l'intégrité intellectuelle est une valeur essentielle à la réussite scolaire et au développement personnel. Elle repose sur l'honnêteté, la confiance, le respect du travail d'autrui, la responsabilité et l'équité. Tous les élèves doivent produire un travail authentique, reconnaître correctement leurs sources, respecter les consignes pédagogiques et éviter toute forme de mauvaise

conduite, afin de maintenir des principes d'authenticité et d'intégrité dans leurs apprentissages.

Définitions

Intégrité intellectuelle : « Principe directeur de l'éducation consistant en un choix d'agir de manière responsable qui garantit à son auteur que les autres lui accorderont leur confiance en tant qu'individu. Ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tous comportements éthiques dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes¹. »

Travail authentique : « Un travail authentique est un travail qui met de l'avant les idées originales de l'élève et qui cite toutes les idées et tous les travaux empruntés à autrui ². »

Propriété intellectuelle : Cadre légal qui protège les créations d'une personne (œuvres littéraires, inventions, marques, logiciels, dessins, etc.). Il assure aux créateurs qu'ils soient reconnus et récompensés pour leur travail ³.

But de l'intégrité intellectuelle

L'établissement partage l'objectif fondamental de l'IB concernant l'intégrité intellectuelle, soit : « ... *d'attribuer des résultats fiables, justes et reconnus aux élèves grâce à la validité des évaluations* ⁴. »

Cette politique a pour objectif de garantir une compréhension commune de l'intégrité intellectuelle au sein de la communauté scolaire afin de permettre aux enseignants de planifier leur enseignement en fonction des attentes et de mieux

¹ Organisation du Baccalauréat international, L'intégrité intellectuelle dans le programme, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2014, Mis à jour août 2022, p. 3

² *Ibid*, p. 3-4

³ BDC, Propriété intellectuelle, repéré, <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/propriete-intellectuelle>

⁴ Organisation du Baccalauréat international, L'intégrité intellectuelle dans le programme, *Op. cit.* p. 3-4

responsabiliser les élèves. Elle vise également à instaurer un climat d'apprentissage fondé sur la confiance, le respect et la responsabilité, favorisant la réussite et la formation de citoyens intègres et responsables. Dans cette démarche, les parents sont aussi sollicités pour accompagner leurs enfants dans ces apprentissages.

Philosophie de l'établissement

L'école Polyvalente Le Carrefour s'est dotée d'une politique d'intégrité intellectuelle afin de s'assurer de la transparence, de l'équité et de la cohérence des procédures qui sont mises en place par chaque acteur de son établissement scolaire. L'élève, ses enseignants, ses intervenants, ses parents et la direction de l'école contribuent à faire vivre et respecter les principes d'intégrité et d'honnêteté, ainsi que les grandes valeurs de notre école : la collaboration, l'engagement et le respect.

Ainsi, nous encourageons nos élèves à agir avec intégrité, sincérité et authenticité dans toutes les activités scolaires. Nous les invitons à se montrer dignes de confiance et à faire confiance aux autres. Nous encourageons les élèves à faire preuve de justice et d'impartialité envers les autres, notamment en reconnaissant la contribution d'autrui. Finalement, les élèves sont fortement encouragés à assumer la responsabilité de leurs actions et de leurs apprentissages.

Droits et responsabilités

La direction

Responsabilités :

- Mettre en place la politique d'intégrité;
- S'assurer de la révision et de l'application de la politique d'intégrité;
- S'assurer de la compréhension commune de la politique d'intégrité;

- Encourager les bonnes pratiques éthiques et inciter les membres de la communauté scolaire à véhiculer un message d'intégrité;
- Guider l'enseignant dans le choix de conséquences appropriées lorsqu'un cas de manquement à l'intégrité lui est confié;
- S'engager à respecter les mêmes règles d'intégrité que les élèves;
- S'assurer de respecter la politique de l'IB en matière de stockage en lieu sûr des documents confidentiels de l'organisation;
- S'assurer de communiquer aux parents la politique d'intégrité.

Droits :

- Faire des recommandations pour soutenir des pratiques d'intégrité efficaces;
- Élaborer une politique d'intégrité intellectuelle cohérente avec son milieu;
- Exiger aux élèves et au personnel d'adopter un comportement éthique et intègre quant à l'intégrité intellectuelle;
- Décider des conséquences avec son équipe (T.T.S., enseignants, etc.) lorsqu'il y a une mauvaise conduite telle que le plagiat.

Les enseignants

Responsabilités :

- Appliquer la politique d'intégrité de l'établissement et suivre les règles de cette dernière lors de l'évaluation des productions des élèves;
- Enseigner explicitement de bonnes pratiques en matière d'honnêteté intellectuelle (comment utiliser différentes sources, présenter le recueil d'aide dédié aux apprentissages pour la réussite ([R.A.D.A.R.](#)) sur le site de l'école);
- S'assurer de la compréhension des pratiques éthiques avant la réalisation de toute production;

- Mettre en place les actions nécessaires pour adopter, encourager et maintenir l'intégrité intellectuelle afin d'assurer un processus d'évaluation équitable et authentique⁵;
- Définir et nommer aux élèves l'utilisation permise (ou non) de l'IA dans chaque travail;
- Détecter les cas de plagiat, de collusion et de reproduction d'un travail et le signaler à la direction;
- Surveiller activement lors des évaluations;
- S'engager à respecter les mêmes règles d'intégrité que les élèves;
- Adhérer à l'entente de la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec);
- Rencontrer l'élève soupçonné de plagiat pour entendre son point de vue afin de confirmer les soupçons et vérifier l'apprentissage;
- Consigner dans Mozaïk les mauvaises conduites.

Droits :

- Participer à l'élaboration, à la révision et à l'application de la politique d'intégrité intellectuelle;
- Être informés de manière claire des attentes et des normes en matière d'intégrité intellectuelle;
- Recevoir de la formation et du soutien pour enseigner, prévenir et évaluer l'intégrité intellectuelle (ex. : citation des sources, prévention du plagiat, utilisation responsable de l'IA);
- Exercer leur jugement professionnel dans l'évaluation des travaux et dans l'identification des irrégularités;
- Obtenir du soutien adéquat pour appliquer une sanction à un manquement à l'intégrité;
- Exiger aux élèves un comportement éthique et intègre.

⁵ Organisation du Baccalauréat international, L'intégrité intellectuelle dans le programme, Op. cit. p. 6

Les élèves

Responsabilités :

- Prendre connaissance de la politique d'intégrité et s'engager à la respecter;
- Comprendre la signification et l'importance des concepts liés à l'intégrité, à l'authenticité et à la propriété intellectuelle;
- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans leur travail et dans l'utilisation des outils informatiques, en tout temps;
- Mettre en œuvre les pratiques éthiques en vigueur dans l'école;
- Réagir aux actes relevant de la mauvaise conduite des élèves et les signaler à leurs enseignants⁶;
- Remettre un travail ou une évaluation authentique;
- Respecter les consignes de l'enseignant sur l'utilisation de l'IA;
- Indiquer toutes les sources utilisées dans tous les travaux⁷ ainsi que l'utilisation de l'IA;
- S'abstenir de recevoir une aide non autorisée pour terminer ou modifier leur travail⁸;
- S'abstenir d'apporter une aide excessive à leurs pairs pour la réalisation de leur travail⁹ et ne pas autoriser un autre élève à copier leur travail;
- Reconnaître leur obligation de répondre de leurs actions et de leurs comportements en ligne, et faire preuve d'une utilisation responsable d'Internet et des plateformes de médias sociaux¹⁰;
- Ne pas discuter des questions ni de l'épreuve d'examen tant que tous les élèves n'ont pas effectué la tâche d'évaluation.

⁶ Ibid, p. 18

⁷ Ibid, p. 18

⁸ Ibid, p. 18

⁹ Ibid, p. 18

¹⁰ Ibid, p. 18

Droits :

- Se faire expliquer, de façon explicite, les bonnes pratiques en matière d'honnêteté intellectuelle;
- Connaître les conséquences qu'entraîne un manquement à l'intégrité intellectuelle (plagiat, collusion ou tout autre comportement procurant un avantage déloyal lors d'une évaluation);
- Recevoir une sanction juste, équitable et adaptée à leur âge pour un manquement à l'intégrité;
- Être entendus et pouvoir s'expliquer lors d'un manquement.

Le bibliothécaire

Responsabilités :

- Prendre connaissance de la politique d'intégrité et s'engager à la respecter;
- Aider et enseigner aux élèves comment trouver, évaluer et utiliser des sources fiables;
- Mettre à disposition des documents et outils favorisant la recherche honnête;
- S'assurer que les ressources numériques et physiques respectent les droits d'auteur;
- Collaborer avec le personnel enseignant pour intégrer les principes d'intégrité intellectuelle dans les projets et évaluations;
- Conseiller les élèves en cas de doute sur la manière de citer;
- Veiller à ce que la politique d'intégrité intellectuelle soit appliquée dans la bibliothèque;
- Se tenir informée des évolutions des normes et outils liés à la recherche académique.

Droits :

- Être consulté lors de l'élaboration ou la mise à jour de la politique d'intégrité intellectuelle;
- Disposer des outils et documents pour promouvoir l'intégrité intellectuelle tel que le guides de l'école [R.A.D.A.R.](#);

- Être consulté lors de l'élaboration ou la mise à jour de la politique d'intégrité intellectuelle;
- Refuser ou retirer des documents qui ne respectent pas les droits d'auteur ou les normes éthiques;
- Intervenir en cas de non-respect des règles (plagiat, usage abusif des ressources);
- Proposer et animer des ateliers sur la recherche éthique et la prévention du plagiat;
- Être soutenu par la direction en cas de litige lié à l'application de la politique.

Les parents/tuteurs légaux

Responsabilités :

- Prendre connaissance et comprendre la politique de l'intégrité intellectuelle, les procédures et les directives propres aux matières et celles internes à l'établissement qui régissent la réalisation des travaux dans le cadre du cours des examens de leurs enfants¹¹;
- Aider leur enfant à comprendre la politique, les procédures et les directives propres aux matières en discutant de l'intégrité intellectuelle et en la donnant en exemple¹²;
- S'assurer du respect des pratiques éthiques de leur enfant;
- S'abstenir d'apporter ou d'obtenir une aide excessive non autorisée pour la réalisation du travail de leur enfant.¹³

Droits :

- Être informés de la politique d'intégrité intellectuelle mise en application à l'école;
- Demander des explications supplémentaires auprès de l'enseignant quand son enfant a reçu une sanction pour un manquement à l'intégrité.

¹¹ Ibid, p. 20

¹² Ibid, p. 20

¹³ Ibid, p. 20

Enseignement de l'intégrité intellectuelle et des bonnes pratiques

Adopter de bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle signifie d'abord produire un travail authentique, fondé sur une réflexion personnelle. Toute idée, donnée, citation ou méthode empruntée à une autre source doit être clairement identifiée et référencée, conformément aux normes en vigueur. Cela permet de reconnaître le travail des auteurs et d'éviter toute forme de plagiat, qu'il soit intentionnel ou non.

L'intégrité intellectuelle implique également de présenter l'information de manière fidèle et rigoureuse. Les données ne doivent pas être falsifiées, manipulées ou sorties de leur contexte afin de soutenir son idée.

Une bonne pratique consiste aussi à respecter les règles propres au cadre de travail (évaluations, travaux, examens), notamment en ce qui concerne la collaboration autorisée, l'usage des outils numériques ou de l'intelligence artificielle, et les conditions de réalisation des travaux. Toute contribution externe significative doit être signalée.

Enfin, faire preuve d'intégrité intellectuelle signifie adopter une attitude responsable et respectueuse : demander de l'aide de manière appropriée, reconnaître ses erreurs, accepter les rétroactions et s'engager honnêtement dans son processus d'apprentissage. Le respect de l'intégrité intellectuelle contribue à un climat scolaire équitable, juste et propice à la réussite de tous.

À la Polyvalente Le Carrefour, la communauté scolaire s'engage à enseigner les principes fondamentaux de l'IB et des pratiques permettant aux élèves de produire des travaux et des évaluations intègres, et ce, dès les premières activités pédagogiques et tout au long de leur parcours scolaire.

Les tableaux suivants présentent les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle du programme de l'IB ainsi que les bonnes pratiques enseignées.¹⁴

Principes fondamentaux de l'IB	Qui ?	Comment ?
Honnêteté	Enseignants Parents	• Enseignement explicite d'une mauvaise conduite. • Enseignement aux techniques de citations adaptées à l'âge de l'enfant. • Discussion de ce qu'est un travail authentique et de l'intégrité intellectuelle.
Confiance	Enseignants Direction Parents	• Établir un lien de confiance entre le personnel de l'école et l'élève. • Valorisation de l'effort personnel et non de la performance. • Encouragement à demander de l'aide au lieu de copier. • Rendre le climat de classe comme un lieu où l'erreur est vue comme un moyen d'apprendre.
Équité	Enseignants Direction	• Mise en place de critères d'évaluation clairs et équitables. • Donner l'accès aux ressources et aux informations de façon équitable.

¹⁴ ÉCOLE L'ENVOLEE, Politique d'intégrité intellectuelle, [EN LIGNE], <https://lenvolee.cssvdc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/39/2025/11/Politique-Integrite-Envolee-2025-en-revision.pdf>, consulté en décembre 2025.

		• Appliquer à tous les élèves les règles d'intégrité.
Respect	Enseignants Direction Intervenants Élèves Parents	• Enseignement explicite sur le respect des idées d'autrui. • Discussions sur la propriété intellectuelle et les droits des auteurs. • Valoriser le dialogue éthique.
Responsabilité	Enseignants Direction Élèves Parents	• Encouragement à remettre un travail authentique et dans les délais. • Enseignement de la gestion du temps, de l'organisation et de l'autoévaluation. • Accompagnement et discussion en cas de manquement afin d'éduquer l'élève.

Bonnes pratiques	Exemples
Produire un travail personnel et authentique.	• Reformuler les idées d'autrui dans ses propres mots. • Créer un projet en réalisant ses propres recherches, ses propres expériences au lieu d'utiliser les résultats d'une autre personne. • Élaborer un exposé oral en préparant un contenu original et en citant les sources.
Citer correctement les sources utilisées autant pour les idées que les images.	• Ajouter une bibliographie ou une médiagraphie à la fin d'un projet ou d'une recherche. • Utiliser les guillemets pour un passage cité textuellement dans une citation courte.

	• Nommer la source d'une image, d'une vidéo, etc.
Collaborer de manière équitable.	• Répartir les tâches de façon équilibrée en valorisant les forces de chacun. • Respecter les délais convenus entre les membres de l'équipe pour ne pas pénaliser le groupe. • Écouter les idées des autres pour éviter d'imposer ses opinions. • Aider son camarade au lieu de faire le travail à sa place.
Gestion de son temps pour éviter d'être tenté par les mauvaises conduites.	• Commencer son travail le plus tôt possible pour éviter d'être à la dernière minute pour la remise et permettre une révision du travail avant la remise. • Faire un échéancier.
Utiliser les outils numériques de façon adéquate pour un apprentissage.	• Utiliser l'IA comme outil d'aide afin de trouver des informations ou pour expliquer des concepts difficiles. • Vérifier les informations d'un site ou de l'IA avec d'autres sources fiables. • Demander l'aide d'un programme pour corriger un texte tout en gardant ses propres idées. • Déclarer toute utilisation de l'IA (rédaction, révision, génération d'idée, etc.)
Demander de l'aide à un enseignant.	• S'informer à un enseignant ou consulter le recueil d'aide dédié aux apprentissages pour la réussite (R.A.D.A.R.) sur le site de l'école pour bien citer une source. • Vérifier les contraintes demandées par l'enseignant pour le travail à remettre.

Définitions des mauvaises conduites

Tout comme l'IB, l'école Polyvalente Le Carrefour définit une mauvaise conduite à l'intégrité intellectuelle : « ***La mauvaise conduite est un comportement délibéré et fortuit susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève qui l'adopte ou à toute autre personne dans une ou plusieurs composantes d'évaluation. Un comportement susceptible de porter préjudice à un autre élève est également considéré comme une mauvaise conduite. Cela s'entend aussi de tout acte susceptible de menacer l'intégrité des examens¹⁵ et des évaluations de l'IB pouvant se produire avant, pendant ou après le déroulement de l'évaluation ou de l'examen, que ce soit sur papier ou sur ordinateur¹⁶.*** »

Fraude : Comportement procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève ou à tout autre élève dans une ou plusieurs composantes de l'évaluation. La fraude inclut les éléments suivants :

- **Le plagiat** : L'élève présente les idées ou le travail d'une autre personne comme étant les siens de façon intentionnelle ou non sans mentionner explicitement les sources. **Par exemple** : Copier intégralement un texte ou une partie d'un texte sans utiliser les guillemets et sans en indiquer la source, regarder les réponses sur la feuille d'un voisin durant un examen, plagier des textes ou parties de texte trouvés sur Internet ou provenant d'autres sources sans fournir de référence, prêter ou vendre son travail pour qu'un élève le copie ou le reproduise, photographier un examen qui pourrait être envoyé immédiatement à l'aide d'un appareil numérique ou un téléphone portable, copier et coller un graphique à partir d'un site Web sans en indiquer la source, etc.

¹⁵ Ceci inclut les examens école, du CSSD et des épreuves ministériels.

¹⁶ Organisation du Baccalauréat international, L'intégrité intellectuelle dans le programme, Op. cit. p. 27

- **La collusion :** L'élève contribue à une fraude en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme le sien pour l'évaluation sommative ou formative. **Par exemple :** Permettre à un élève de copier son devoir ou son évaluation avant que celui-ci le remettre à l'enseignant.
- **La tricherie :** L'élève a une mauvaise conduite lors d'un examen y compris la possession de matériel non autorisé: téléphone cellulaire, dictionnaire électronique, notes de cours, aide-mémoire rédigé par soi ou par une autre personne, calculatrice, etc.
- **Falsification :** L'élève modifie un document en vue de tromper son résultat. Il peut s'agir entre autres d'un travail, d'un billet d'absence ou d'une signature. **Par exemple :** Un élève reçoit son examen, modifie une réponse incorrecte, puis demande une révision à l'enseignant.
- **Divulgaration ou réception d'informations :** L'élève qui informe d'autres élèves ou qui reçoit des informations provenant d'autres élèves relatives au contenu d'une épreuve avant que tous les élèves l'aient complétée. **Par exemple :** Un élève transmet des réponses d'examen à un autre, soit pendant l'épreuve à un élève qui est en train de faire l'évaluation, soit après, à un élève qui la passera à une période ultérieure. Dans ce cas, les deux élèves commettent une infraction.
- **Usage inapproprié d'outils numériques :** Détourner l'usage d'outils technologiques pour éviter de produire un travail authentique. **Par exemple :** Faire son devoir ou projet à l'aide d'un générateur de texte. Utiliser un traducteur pour remettre un texte en anglais ou en espagnol. Générer une image sans citer l'outil utilisé. ¹⁷

¹⁷ ÉCOLE L'ENVOLÉE, Politique d'intégrité intellectuelle, Op. cit.

- **Autres :** Tout autre comportement procurant un avantage déloyal lors d'une évaluation. **Par exemple :** Écrire les réponses d'un examen sur un médium quelconque, utiliser de la documentation lorsque ce n'est pas permis, communication verbale ou non verbale entre des élèves durant une évaluation, mettre délibérément à vue une copie d'évaluation dans le but qu'un autre élève s'en inspire ou copie, introduction de matériel non autorisé dans une salle d'examen, mauvaise conduite lors d'un examen, falsification de preuves d'engagement communautaire, la fabrication de données pour un tableau, une enquête ou toute autre exigence semblable, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle sert à baliser ce que nous considérons être des comportements procurant des avantages déloyaux en matière de propriété intellectuelle au regard de l'évaluation.

Sanctions possibles

En cas de manquement à l'intégrité, diverses sanctions peuvent être appliquées en considération de la gravité du manquement, des circonstances l'entourant, des intentions de la personne fautive ou de la répétition du geste répréhensible. La sanction imposée est déterminée en concertation entre les différents intervenants impliqués et la direction.

Parmi les sanctions possibles en cas de manquement à l'intégrité, signalons :

- Communication aux parents;
- Réflexion écrite;
- Pénalité au niveau de la note finale;
- Reprise du devoir ou du travail avec pénalité;
- Travail supplémentaire;
- Note 0 pour une évaluation ou un travail;
- Toute autre mesure jugée pertinente par l'autorité compétente;

- En cas de récidive, les sanctions peuvent être plus sévères telles qu’une suspension interne, une suspension externe, une non-recommandation au PEI pour les élèves du PP, une exclusion définitive du programme PEI et une non obtention des diplômes de la SEBIQ et de l’IB.

Liens avec les autres politiques

Liens avec la politique d’inclusion

Les politiques relatives à l’intégrité intellectuelle et à l’inclusion sont étroitement interconnectées, puisqu’elles poursuivent un objectif commun : offrir à chaque élève un environnement d’apprentissage équitable, respectueux et fondé sur la justice.

L’approche inclusive adoptée par notre établissement reconnaît la diversité des profils d’apprentissage, les besoins particuliers et les parcours variés menant à la réussite. Ainsi, la mise en œuvre de la politique d’intégrité intellectuelle prend en considération les mesures d’accompagnement, les ajustements pédagogiques et le niveau de développement de la compréhension éthique des élèves.

Loin d’être opposées, l’intégrité intellectuelle et l’inclusion se complètent. En conciliant le respect des besoins individuels avec des attentes élevées, l’école Polyvalente Le Carrefour favorise la formation d’élèves responsables, autonomes et confiants, capables d’évoluer dans un cadre rigoureux et bienveillant.

Liens avec la politique linguistique

La politique d’intégrité intellectuelle de l’école Polyvalente Le Carrefour entretient un lien étroit avec la politique linguistique, car la maîtrise des langues d’enseignement constitue un préalable essentiel à la compréhension et à l’application des principes d’intégrité. Pour citer correctement ses sources,

reformuler des idées, reconnaître la voix d'autrui et exprimer la sienne avec précision, l'élève doit disposer de compétences langagières solides.

Dans cette perspective, l'école s'engage à soutenir le développement linguistique des élèves tout au long de leur parcours, notamment par des stratégies d'enseignement explicite du vocabulaire disciplinaire, des normes de citation et des conventions académiques. Par ailleurs, des mesures d'accompagnement sont mises en place pour les élèves en apprentissage de la langue d'enseignement, afin de garantir qu'ils saisissent pleinement les attentes en matière d'authenticité et puissent les respecter avec assurance et équité.

Liens avec la politique d'évaluation

La politique d'intégrité intellectuelle de l'école Polyvalente Le Carrefour est intrinsèquement liée à sa politique d'évaluation, puisque la fiabilité et la pertinence des évaluations reposent sur l'authenticité des travaux réalisés par chaque élève. L'intégrité intellectuelle assure que les productions reflètent véritablement les apprentissages, les compétences et les efforts individuels, permettant ainsi des évaluations formatives et sommatives justes et crédibles.

Les critères d'évaluation de l'IB, axés sur la réflexion, la recherche, l'analyse et la communication, exigent que les élèves adoptent des pratiques rigoureuses telles que la citation correcte des sources, la réalisation de travaux originaux et le respect des consignes. L'école s'engage à clarifier les attentes liées à l'intégrité pour chaque tâche évaluative et à enseigner les compétences nécessaires pour les respecter.

En cas de manquement, des mesures sont appliquées non seulement pour rectifier la situation, mais également pour préserver la validité et l'équité du jugement évaluatif, conformément aux principes de justice, de rigueur et d'apprentissage continu.

Révision et diffusion de la politique

La politique d'intégrité intellectuelle est diffusée annuellement à l'ensemble du personnel de l'école et elle est déposée sur notre site Internet pour les élèves et les parents. Ce document sera révisé annuellement par l'équipe de direction et, s'il y a des modifications, elle sera soumise à l'approbation des enseignants et du personnel concerné afin qu'ils puissent apporter des suggestions de modifications. Une fois tous les cinq ans, elle sera révisée par une équipe d'enseignants et l'équipe de direction afin de s'assurer qu'elle demeure conforme aux changements et aux réalités en évolution.

La dernière version est mise en ligne sur le site Web de l'école afin qu'elle soit accessible à tous. Un courriel est ensuite envoyé aux parents afin qu'ils puissent prendre connaissance du document, en faire la lecture et s'y référer au besoin.

Médiagraphie

- BDC, Propriété intellectuelle, [EN LIGNE], <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/propriete-intellectuelle>, consulté en janvier 2026.
- CARROLL, JUDE, L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB, Commandé par L'IB, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2012, 12 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>
- COPIBEC-GESTION COLLECTIVE DES DROITS DE REPRODUCTION, Écoles primaires et secondaires, CEA et CFP, [EN LIGNE], <https://www.copibec.ca/fr/entente-primaire-secondaire>, Consulté en décembre 2025.
- ÉCOLE l'ENVOLÉE, Politique d'intégrité intellectuelle, [EN LIGNE], <https://lenvolee.cssvdc.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/39/2025/11/Politique-Integrite-Envolee-2025-en-revision.pdf>, consulté en décembre 2025.
- ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR , [EN LIGNE] Recueil d'aide dédié aux apprentissages pour la réussite (R.A.D.A.R.), https://carrefour.cssd.gouv.qc.ca/application/files/8417/5665/3367/GUIDE_RADAR_-_2025-2026.pdf consulté en janvier 2026.
- MICROSOFT (2023). Copilot (Version 10 janvier 2026) <https://copilot.microsoft.com>.

- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, L'intégrité intellectuelle dans le programme primaire, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2023, 20 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2014, Mis à jour août 2022, 179 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes de l'IB, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2018, Mis à jour novembre 2024, 37 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>
- ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Politique d'intégrité intellectuelle, Cardiff, Royaume-Uni : Organisation du Baccalauréat International, 2019, Mis à jour : février 2025, 77 pages, Site Web : <https://ibo.org/fr/>

Note sur la création du document

Ce document a été élaboré par l'équipe de direction et d'enseignants, en s'appuyant sur les politiques officielles du Baccalauréat International, les cadres ministériels du Québec et les valeurs propres à notre établissement.

Il a également été rédigé en partie avec le soutien d'un outil d'intelligence artificielle générative (ChatGPT, Copilot), utilisé comme ressource linguistique et rédactionnelle pour formuler certains textes, harmoniser le ton et structurer les sections. Toutes les décisions pédagogiques, les contenus et les orientations ont été validés, adaptés et approuvés par l'équipe-école.

L'utilisation de l'IA s'inscrit dans une démarche éthique, réflexive et professionnelle, en accord avec les principes mêmes d'intégrité intellectuelle que ce document promeut.

Annexe I

Extrait des règles complémentaires dans l'agenda des élèves

10. Copiage et plagiat

Le respect des droits d'auteur est obligatoire. (Référence à la politique 50-23-01 du CSSD) L'utilisation d'appareil électronique non autorisé lors des évaluations est considéré comme du plagiat.

Toutes les formes de tricherie, copiage et reproduction de texte (internet ou autres) sans citer l'auteur sont défendues. Le fait de traduire ou d'adapter sous une autre forme une œuvre ou une partie importante de celle-ci, sans le consentement du titulaire, constitue une violation du droit d'auteur.

La création de contenu à partir de l'intelligence artificielle, sans l'approbation de l'enseignant constitue également du plagiat.
